



École de l'Odyssée

(St-René) : 179, boul. St-René ouest Gatineau, QC J8P 2V5
(Jean XXIII) : 180, rue Magnus ouest Gatineau, QC J8P 2R2

Téléphone : (819)643-5242 Télécopieur : (819)643-3583
Téléphone : (819)663-9226 Télécopieur : (819)663-7554

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS

Le mardi 27 août 2024 à 19h

AU GYMNASSE DU PAVILLON JEAN XXIII

Procès-verbal

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La direction a remercié les parents d'être venus. Elle a présenté les directions adjointes (Josée Lécuyer et Patricia Bergeron) et la présidente de l'assemblée générale (Janie Payment). Elle explique que la famille s'agrandit, nous commençons l'année avec trois secrétaires et une direction adjointe à mi-temps qui est en poste au lieu d'être par intérim. Il y aura environ 640 élèves, 24 groupes, 420 élèves d'inscrits au service de garde. Demain, les enseignants et l'ensemble de l'équipe école sont prêts à accueillir vos enfants. On va modifier notre fonctionnement des sorties à la fin de la journée pour encore plus de sécurité. Il faudra quelques jours pour ajuster tout cela, incluant les parcours des autobus scolaires et des berlines. On essaie d'améliorer nos procédures. Demain, il y aura une opération médiatique pour la rentrée scolaire. Notre école a été ciblée pour sensibiliser les gens à diminuer leur vitesse sur le boul. St-René. Si vous avez des insatisfactions, s'adresser d'abord à l'enseignante et à la direction, mais éviter les réseaux sociaux. Il faut éduquer nos enfants à bien utiliser les réseaux sociaux. Bonne rentrée scolaire.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Mme Josée Lécuyer sera la secrétaire.

3. Adoption de l'ordre du jour

Une modification a été fait à l'ordre du jour. Il y aura 3 postes de 2 ans et un poste d'un an.

Michelle Labrie adopte l'ordre du jour avec la correction.

4. Adoption du procès-verbal du 29 août 2023

Olfa Bouziri adopte le procès-verbal du 29 août 2023

5. Désignation d'un président d'élection

Joel Carpentier se propose comme président d'élection.

Isabelle Smith appuie sa proposition.

6. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement et du comité de parents

a. Élections au conseil d'établissement

- Mandat de 2 ans : 3 postes à combler
- Mandat d'une année : 1 postes à combler
- 2 parents substituts

Lors de notre première séance du 17 septembre, nous allons élire notre président et son substitut.

Composition du conseil : 6 parents, 4 enseignants, un personnel de soutien et un personnel professionnel. Lors du conseil d'établissement, il y aura des discussions sur différents sujets administratifs. Certains sujets sont des points d'information et d'autres auront besoins d'adoption. Certains sujets sont obligatoires et d'autres peuvent être apportés par les membres du conseil. Le conseil ne sert pas à régler des situations particulières. C'est une assemblée protocolaire et administrative. Il y aura 5 rencontres par année.

7. Présentation du calendrier des rencontres qui se feront principalement en présentiel mais possibilité en zoom également.

- a. 17 septembre à 18h00
- b. 14 janvier à 18h00
- c. 15 avril à 18h00
- d. 21 mai à 18h00
- e. 11 juin à 18h00

8. Mise en candidature (présentation des candidats)

Isabelle Smith, Mégan Asselin, Lise Gingras, Simon-Pierre Essounga, Simon Marenger, Laure Bona.

9. Élection des candidats au conseil d'établissement

Élus au poste de 2 ans : Isabelle Smith, Lise Gingras, Simon-Pierre Essounga

Élu au poste de 1 an : Laure Bona

Substitut: Mégane Asselin et Simon Marenger

10. Élection du représentant au comité de parents et son substitut au centre de services scolaire. (5 à 6 rencontres par année au CSSD, vous représenté l'école)

Mise en candidature :

Représentant : Simon-Pierre Essounga, élu à l'unanimité.

Substitut : Lise Gingras, élue à l'unanimité

11. Présentation et formation de l'organisme de participation de parents (OPP)

Monique meunier propose la formation de l'OPP.

12. Levée de l'assemblée

Joël Carpentier propose la levée de l'assemblée à 20 h 05

** Aucun sujet d'ordre personnel ne sera discuté en assemblée générale

Caroline Valois

Janie Payment

Direction

Présidente